COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Dento Life**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Avenue Dr. Pierre Gaspar N° : 1 Boîte : 3
Code postal : 4900 Commune : Spa
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0797.362.170

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 19-01-2023

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 25-03-2024

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 19-01-2023 au 31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du au

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-cap 6.1.2, M-cap 6.1.3, M-cap 6.2, M-cap 6.3, M-cap 6.4, M-cap 6.6, M-cap 7, M-cap 8, M-cap 9, M-cap 10, M-cap 11, M-cap 12, M-cap 13, M-cap 14, M-cap 15, M-cap 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Hamed Afef
Chirurgien-dentiste / Administrateur
Avenue Docteur Pierre Gaspar 1 3
4900 Spa
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
NBA - The Art of Business Council 0542995805 Avenue Voltaire 181 10 1030 Schaerbeek BELGIQUE	10.068.701	

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28		
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**79.031**	
Créances à plus d'un an		29	**21.000**	
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	21.000	
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**6.330**	
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	6.330	
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**46.247**	
Comptes de régularisation		490/1	**5.454**	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**79.031**	

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**60.608**	
Apport		10/11	**3.000**	
Capital		10	3.000	
Capital souscrit		100	3.000	
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**57.608**	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**18.423**	
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**18.423**	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.473	
Fournisseurs		440/4	2.473	
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	15.166	
Impôts		450/3	15.166	
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	783	
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**79.031**	

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	76.370	
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.289	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	384	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**73.696**	
Produits financiers		75/76B	**21**	
Produits financiers récurrents		75	21	
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**1.468**	
Charges financières récurrentes		65	1.468	
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**72.250**	
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	**14.642**	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**57.608**	
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**57.608**	

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**57.608**	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	57.608	
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**57.608**	
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	2.289	
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**2.289**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	2.289	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**2.289**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)		

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d’évaluation M-cap 6.5-Les frais d’établissement sont repris à la valeur d’acquisition. Ils comprennent… (citer la composition de ces frais « activés ») ; ils sont amortis (par exemple) sur trois ans (cinq ans maximum) ;-Les immobilisations incorporelles comportent les éléments suivants (les citer) ; pour les immobilisations limitées dans le temps, elles font l’objet d’amortissements sur une période de… (maximum cinq ans) ;-Les autres immobilisations incorporelles telles que les marques non limitées dans le temps font l’objet s’il échet d’une réduction de valeur lorsqu’une dépréciation durable est constatée (p. ex. trois ans) ;-Les immobilisations corporelles sont reprises à leur valeur d’acquisition (prix d’achat + frais accessoires) ou à leur valeur d’apport ou d’échange : les terrains sont non amortissables ; les constructions, suivant le cas, sont amortissables sur vingt ou trente-trois ans ; le matériel d’exploitation, s’il est électronique, est généralement amortissable sur trois à cinq ans et, s’il est mécanique, suivant l’utilisation présumée (p. ex. dix ans) ; le matériel roulant est amortissable sur trois à cinq ans suivant l’utilisation ; et les autres immobilisés amortissables suivant leur nature ;-Les immobilisations financières : elles sont reprises à leur valeur d’acquisition – valeur d’échange ou d’apport. Si l’entreprise est en perte récurrente et si cette perte a un caractère durable, il y a lieu d’effectuer une réduction de valeur afin de ramener leur valeur à la valeur économique ou, s’il échet, à la valeur des capitaux propres ;- Les immobilisations financières seront à classer suivant le cas en immobilisations avec des entreprises liées (plus de 50 % du pouvoir décisionnel de la société ou de la représentation dans son capital) – en immobilisations financières : entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation ou encore en autres immobilisations (entre 10 et 20 %) ;-Les stocks et commandes en cours d’exécution : oMarchandises, Matières premières, matières consommables, fournitures : Prix d’acquisition (prix d’achat + frais accessoires) oEncours de production et produits finis : Coût de revient, c’est-à-dire prix d’acquisition des matières premières – matières consommables et fournitures consommées + main d’œuvre directe + quote-part des charges indirectes de la production en excluant les frais commerciaux, les frais administratifs, les impôts oCommandes en cours d’exécution : Coût de revient +bénéfice pris en compte au stade où se trouve arrivée la commande oMouvements de sortie de stock(s) de magasin : FIFO – PMP – LIFO-Immeubles destinés à la revente : Prix d’acquisition Si valeur inférieure : réduction de valeur à acter (par 609) Si prix du marché inférieur : valorisation au prix du marché-Créances et dettes : Évaluation à la valeur nominale Si risque de créances douteuses = réductions de valeur à opérer-Provisions pour risques et charges : Impôts différés (suivant principes fiscaux – art. 47 CIR 92 et relevé 276 K) Litiges : par principe de prudence Gros entretiens et grosses réparations : par principe de prudence-Trésorerie et disponible : A la valeur des contrats avec organismes financiers-Dettes financières : Séparation de plus d’un an et d’un an au plus (suivant tableau d’amortissements financiers)-Dettes de location financement : Séparation de plus d’un an et d’un an au plus (suivant tableau d’amortissements financiers)-Comptes de régularisation : Tant actif que passif afin de rapprocher les charges et les produits à l’exercice concerné-Factures à recevoir et factures à établir : Suivant la réalité économique afin de rattacher les charges et les produits à l’exercice concerné-Provisions pour pécule vacances : Suivant le taux généralement admis par l’administration fiscale